



COMMISSION DE DISCIPLINE DU C.D.B.E.

111, rue Feray 91100 Corbeil-Essonnes

Dossier n° 9119-01

Motif : Comportement antisportif dans une compétition et Comportement irrespectueux (articles 4.2.1 et 4.2.2 du Code de Discipline).

Sanction : 1 an et sept mois de suspension dont 1 an assorti de sursis.